

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

***Du vendredi 26 février 2021***

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Procuration : 1

Date de convocation : 18 février 2021

Date d'affichage : 05 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six février à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

**Sont Présents Mesdames et Messieurs :**

Romain BAILLY, Blandine DECAENS, Patricia DETABLE, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Véronique MILLER, Laurence CHEVALIER, Mélanie CROISY

**Absents excusés :**

Annie GARCIA, Christopher WEISSBERG

**Absents :**

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT

**Procurations :**

Annie GARCIA à Laurence CHEVALIER

**Secrétaire de Séance :** Romain BAILLY

M Le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :  
Rénovation énergétique maternelle

**Vote :** Le conseil municipal à l'unanimité

**AJOUTE** ce point à l'ordre du jour

Arrivée de M Christopher WEISSBERG à 18h10

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Procuration : 1

**Approbation du Procès-Verbal du 22 janvier 2021**

**Vote :** Le Conseil Municipal, unanimité

**APPROUVE** le procès-verbal du 22 janvier 2021

**AFFAIRE N° 1**

**FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Chacun des élus a été consulté sur le montant à donner aux associations. Une moyenne de ces montants donne la proposition du conseil municipal arrondi à la dizaine supérieur ou inférieur.

ASSOCIATIONS	DEMANDE	PROPOSITION CONSEIL	VOTE
Grade	420€	430€	unanimité
Saint Eloi	210€	190€	unanimité
Croix rouge française	386€	420€	unanimité
Génération mouvement	400€	410€	unanimité
Avenir Castellboisien	420€	420€	unanimité
Echo du Nohain	200€	200€	Laurence CHEVALIER ne prend pas part au vote unanimité
Comité de Jumelage	1000€	400€ fonctionnement + 600€ si voyage	unanimité
FNACA	490€	480€	Françoise MALLERET ne prend pas part au vote unanimité
Espace Créateur	500€	460€	unanimité
Prévention routière	100€	100€	unanimité
FSE Collège Saint Amand	A définir	210€	unanimité
Intaranum	A définir	400€ fonctionnement + 600€ si activités	Laurence CHEVALIER, Christopher WEISSBERG, Véronique MILLER ne prennent pas part au vote unanimité
Expression Corpor'L	3700€	420€	unanimité
Amicale des Sapeurs-pompiers	10000€	800€ fonctionnement +9200€ si activités	0 contre, 1 abstention, 12 pour
RCE	6200€	770€	unanimité
Association française sclérose en plaque	A définir		3 pour, 2 abstentions, 8 contre N'attribue pas de subvention
Le fil d'Ariane	A définir	120€	unanimité
Secours populaire	A définir	100€	0 contre, 10 abstentions, 3 pour

**ATTRIBUT** les subventions aux associations suivant le tableau ci-dessus.

<b>AFFAIRE N° 2</b>
---------------------

#### **ADMINISTRATION : LA POSTE**

Le groupe La Poste nous a fait parvenir un modèle de délibération pour que la commune s'engage à créer une agence postale dans les 18 mois.

Après discussion du conseil municipal, la commune réfléchit à l'aménagement d'un local. Des démarches ont déjà été lancées dans ce sens.

La commune peut s'engager sous réserve du maintien de l'engagement financier de La Poste.

- Aide pour travaux jusqu'à 40 000 €
- Financement d'équipement jusqu'à 7 000 €
- Financement sécurisation du site 10 000 €

**Vote** : le conseil municipal, à l'unanimité

**S'ENGAGE** à étudier le projet d'ouverture d'une agence postale.

<b>AFFAIRE N° 3</b>
---------------------

**ADMINISTRATION : PORTAGE DE REPAS**

Le conseil modifie l'ancienne délibération.

Le portage de repas concerne tous les habitants de 75 ans et plus.

Il y a la possibilité avant 75 ans de bénéficier du portage uniquement sur avis médical et avec une durée déterminée.

**Vote** : le conseil municipal, à l'unanimité

**MODIFIE** la délibération du portage de repas.

<b>AFFAIRE N° 4</b>
---------------------

**FINANCES : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le budget 2021 n'étant pas encore voté, il convient donc de payer ces factures d'investissement et de prévoir les crédits budgétaires sur l'année en cours.

Opération 202103 Article 2188 Achat élagueuse, vélos maternelle	1576 €
Opération 202103 Article 2132 Tuiles toiture	1296 €
Opération 202106 Article 2117 ONF	2981.51 €

**Vote** : Le conseil municipal à l'unanimité

**DECIDE** de créer ces opérations comptables sur 2021.

<b>AFFAIRE N° 5</b>
---------------------

**ADMINISTRATION : 10 BIS PLACE SAINT SULPICE**

Un devis a été demandé à l'entreprise Judée pour la toiture du 10 bis place saint sulpice, il en résulte un total de 81 720 € TTC comprenant la réfection d'un mur dégradé charpente et toiture.

Des renseignements vont être pris pour une éventuelle réhabilitation totale.

<b>AFFAIRE N° 6</b>
---------------------

**FINANCES : AIDE TELEALARME**

Mme DETABLE étant en famille avec M JEANNET ne prend pas part au vote.

M Bernard JEANNET a fait une demande d'aide pour l'abonnement téléalarme.

L'abonnement revient à 25 € par mois et l'attribution de l'aide est soumise à un montant de ressources inférieur à 15 627 €.

Dans son cas, la municipalité peut participer à hauteur minimum de 5.72 € par mois.

**Vote** : Le conseil municipal après discussions, 0 contre, 1 abstentions, 11 pour

**ACCORDE** une aide mensuelle de 5.72 € au titre de la téléalarme.

**AFFAIRE N° 7**

**FINANCES : RENOVATION ENERGETIQUE MATERNELLE**

Une proposition d'honoraires de l'architecte du SIEEEN a été faite pour la rénovation énergétique de l'école maternelle pour un montant de 2711,69 €.

**Vote** : le conseil municipal, 0 contre, 3 abstentions, 10 pour.

**ACCEPTTE** les honoraires de l'architecte.

**DIVERS**

Le site internet de la commune fonctionne : [www.entrainssurnohain.fr](http://www.entrainssurnohain.fr)

Une proposition de moquette solaire a été faite pour la piscine, refusée à cause du prix et de l'encombrement sur le site donc nous reprenons le projet initial.

La séance est levée à 21h15.